

ADEPA INFOS

N° 5 Août 2007.

L'association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) a été créée en 1992. Elle œuvre pour l'avènement d'une société dans laquelle la pêche artisanale contribue à la dignité des professionnels capables de s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles ; prendre en main leur destin et défendre leurs intérêts ; bénéficier de la considération qui leur est due afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans les politiques nationales de développement, les débats publics de la société civile et sur les scènes politiques nationales et internationales. L'ADEPA se propose de renforcer les capacités des acteurs à la base ; privilégier la participation ; s'appuyer sur les acteurs locaux ; valoriser les compétences locales ; partager les expériences ; etc. Elle couvre les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

S'affirmer ou subir.

Nous disons tout le temps que les professionnels de la pêche artisanale doivent prendre et occuper la place qui leur revient de droit dans le secteur qui est le leur. Ils doivent prendre part dans les décisions et les politiques qui concernent la pêche. Ceci n'est pas automatique, c'est une lutte qu'il faut engager et gagner. Il faut s'y mettre collectivement en « rangs serrés », et non en « ordre dispersé ». En effet, pour que la voix des organisations professionnelles porte plus fort et qu'elle soit entendue, il faut que les OP se mettent ensemble pour agir. Mais, qu'entendons-nous par « faire entendre leur voix » et « prendre part aux décisions » ? Si nous prenons l'exemple sur les projets régionaux en vue en ce moment comme le projet de « *soutien aux initiatives de cogestion et à l'intégration des AMP dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest* ». Quel sera le rôle des OP dans la mise en place de ce projet ? Nous disons que cela dépendra du choix des OP elles-mêmes. Ou bien elles choisiront de jouer un rôle actif dans ce projet ou bien elles choisiront de rester passives et subir le diktat des autres acteurs. En tout cas, les promoteurs de ce projet sont bien disposés à faire participer les OP dans la cogestion des ressources halieutiques aussi bien au niveau

national qu'au niveau régional. Ils leur réservent une part importante de son financement pour le renforcement de leurs capacités et marquent ainsi leur volonté de susciter la participation des acteurs à la base dans la mise en œuvre de ce projet. Encore faut-il que les OP manifestent l'intérêt et la volonté qu'elles ont pour prendre part dans l'exécution de ce projet. Si les OP restent molles et inexpressives, les autres acteurs agiront sans elles et décideront à leur place. Si les OP se manifestent et posent leurs conditions de participation en tenant compte de leurs intérêts, les autres acteurs en tiendront compte. Voici le sens de la création du Forum Permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. L'efficacité de ce forum dépendra de l'efficacité des foras nationaux dont il est l'émanation. Le Forum Permanent agira au niveau régional. Les foras nationaux agiront au niveau national.

Lucien DEHY,
Président de l'ADEPA.

ADEPA
54, Cité Lobatt Fall BP 958 RP
Dakar - Tél.: 221 854 98 13
contact@adepa.wadaf.org
cbakundakwita@yahoo.fr
www.adepa-wadaf.org

Les OP de la pêche artisanale de Guinée Bissau et de Sierra Leone rejoignent la famille.

A cause de la guerre civile qui sévissait au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée Bissau, les organisations professionnelles de la pêche artisanale de ces pays sont restées longtemps « écartées » de la dynamique régionale des activités de l'ADEPA et du Forum Permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest alors que ces pays font partie de l'entité géographique couverte. Par ailleurs, en 1992, tout au début des activités de l'ADEPA, la Sierra Leone avait été désignée par les autres pays de la CEDEAO, « Ordonnateur » du « *Programme régional Afrique de l'Ouest pour la valorisation des captures de la pêche artisanale* » dont la gestion était confiée à l'ADEPA. Puisque le calme est revenu dans ces pays, l'ADEPA et le Forum Permanent se doivent de rattraper le retard accusé et « remettre à niveau » les OP de ces trois pays. C'est chose faite pour les OP de Guinée Bissau et de Sierra Leone. Ce le sera bientôt pour celles du Liberia.

La rencontre de travail avec les OP de Guinée Bissau a eu lieu les 31 juillet et le 1^{er} août 2007. Elle a réuni dix participants issus de dix OP (ANAPA, PLACON-GB, ANAC, COLE, FOGIRE-DJAMA, QUITAPESCA, NENANTURO, APESCA, APERBI, PP BICA) et trois représentants de l'administration des pêches. La rencontre se travail avec les OP de Sierra Leone a eu lieu le 1^{er} août 2007. Elle a réuni douze participants issus de sept OP (Jassama Multipurpose Coop, King Dalla modu Purpose Coop, Tombo Women's Coop, SLAFU, Fish Traders Coop Chair lady, Ngoya Coop et Shalla Water Marine Multipurpose Coop.) et quatre représentants de l'administration des pêches.

Au cours de ces rencontres, les échanges ont été articulés autour des points suivants : la situation de la pêche artisanale dans ces pays ; les activités de l'ADEPA et du Forum Permanent ; les collaborations et ou appuis possibles entre les OP de ces pays et l'ADEPA et le Forum Permanent.

A l'issue de ces rencontres, les représentants des OP présents ont émis le souhait de créer leurs propres foras nationaux des acteurs professionnels de la pêche artisanale et de rejoindre le Forum Permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

En Guinée Bissau, M. Augusto DJU, Président de l'Association Nationale des Armateurs de la Pêche Artisanale (ANAPA), a été élu délégué du forum national ainsi créé et mandaté pour le représenter auprès du Forum Permanent. En Sierra Leone, les représentants des OP présents à la rencontre ont opté pour une préalable concertation avec leurs OP avant de créer leur forum national. Aujourd'hui, c'est chose faite. Ils nous ont communiqué le nom de leur délégué au Forum Permanent, en la personne de M. James KOROMA, Président de la SLAFU.

C'est ici l'occasion de remercier très vivement Mme Seynabou NDOYE, porte-parole du Forum Permanent (Sénégal) et M. Ahmed MOHAMED, lui aussi porte-parole du Forum Permanent (Nigeria) pour leurs prestations remarquables lors de ces rencontres. La première en Guinée Bissau et le deuxième en Sierra Leone.

Nous vous devons une explication.

Les lecteurs d' « ADEPA Infos » s'étonneront sans doute de la brièveté de ce numéro. Cela est dû aux vacances. Dès le 10 août 2007, nous avons arrêté toutes nos activités pour « souffler » un peu. Nous reprendrons le travail le 03 septembre 2007. Nous souhaitons bonne fin de vacances et bonne reprise à ceux qui, comme nous, ont pu prendre les vacances.

A très bientôt.